



LES ENJEUX DU LOGICIEL LIBRE

La notion de logiciel libre a été formalisée au début des années 1980. Aujourd'hui, le mouvement initié par quelques chercheurs est devenu un phénomène de société à part entière. Des millions d'utilisateurs (particuliers, ONG, entreprises, administrations...) exercent au quotidien les quatre libertés associées au logiciel libre : utilisation, copie, modification, redistribution.

UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Les logiciels libres sont par nature des outils de lutte contre la fracture numérique. Distribués avec leur recette de fabrication, on peut en étudier les techniques, les réutiliser, les diffuser, y compris en dehors des structures habituelles d'éducation et de formation. Le mode de développement collaboratif via internet facilite les transferts de compétences et la diffusion au plus grand nombre.

UN ENJEU ÉCONOMIQUE

Les logiciels libres offrent plus d'indépendance et une meilleure maîtrise des coûts de maintenance et de développement interne. Ils trouvent donc parfaitement leur place au sein d'une économie dynamique et compétitive. Le nombre d'entreprises utilisant des logiciels libres ne cesse de croître partout dans le monde.

UN ENJEU STRATÉGIQUE

N'étant pas soumis à des restrictions d'usage ni à un coût de licence, les logiciels libres permettent aux pouvoirs publics et aux décideurs politiques de garder le contrôle de leurs données, mais également de maîtriser les finances publiques. Ainsi, depuis plusieurs années, des pans entiers des systèmes d'information d'États et de collectivités basculent vers les logiciels libres.